

PANORAMA DE L'ACTU



Veille thématique sur l'actualité des familles

16 octobre 2017

LA UNE

Les salariés aidants, indispensables mais ignorés

A l'occasion de la Journée nationale des aidants, le 6 octobre, la Fondation Médéric Alzheimer a publié une étude intitulée "**Agir pour les salariés aidants**". Les proches qui aident un parent dépendant tout en continuant d'exercer une activité professionnelle sont constitués de la génération dite "pivot", autrement dit de la tranche d'âge 40-64 ans. L'enquête montre que 70% d'entre eux apportent leur soutien à leurs parents et/ou à leurs enfants tout en travaillant. L'aide apportée a un impact sur la vie professionnelle : refus de mobilité géographique, réduction du temps de travail, refus de mobilité, d'heures supplémentaires, de promotion professionnelle et même, pour certains, arrêt de l'activité professionnelle. Elle a un impact également sur la vie quotidienne et la vie familiale, parfois sur sa propre santé (*voir le lien dans le titre*).

La Fondation a ainsi interrogé un échantillon de 40-64 ans : 91% jugent que l'Etat devrait soutenir davantage les aidants et 83% pensent que les entreprises devraient elles aussi davantage soutenir leurs salariés aidants.

Environ 11 millions de personnes aident régulièrement des proches malades ou dépendants. Parmi eux, 300.000 sont des jeunes (moins de 25 ans) qui voient leur quotidien chamboulé.



Pour en parler, l'Udaf Bas-Rhin et le Collectif interassociatif d'aide aux aidants familiaux (CIAAF 67) ont invité le **Docteur Alain Bérard**, qui a dirigé cette étude, ainsi que des aidants, des entreprises et des syndicats pour en débattre.

Maison de la Région à Strasbourg, le 6 novembre à 14 h

(dans le cadre du Mois de l'Economie sociale et solidaire)

Plus de 300 000 personnes âgées en situation de mort sociale en France

Le 1er octobre, l'association *Les Petits frères des pauvres* a publié une étude sur la solitude et l'isolement chez les personnes de plus de 60 ans. Même si quelques chiffres font froid dans le dos, ses résultats incitent plutôt à un relatif optimisme sur l'évolution des liens sociaux.

En lien :

[La synthèse de l'étude réalisée par CSA pour Les Petits frères des pauvres](#); [Le dossier de présentation de l'étude](#) ; [La présentation de l'étude sur le site des Petits frères des pauvres](#) ; [Le site de l'opération "Les fleurs de la fraternité"](#).

Dix pour cent des personnes âgées de plus de 60 ans vivant à domicile sont dépendantes

La direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) des ministères sociaux publie les premiers résultats de l'enquête nationale *Care (Capacités, aides et ressources des seniors)*, conduite en 2015. Celle-ci vise les personnes de 60 ans et plus, vivant dans un logement ordinaire. L'un des objectifs de l'étude était de déterminer la part des personnes en perte d'autonomie dans cette population et ainsi de voir si l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) fait, comme d'autres prestations, l'objet d'une "sous-consommation", autrement dit d'un non-recours aux droits.

Pour en savoir plus : [L'étude de la Drees dans le n°1029 d'"Etudes & Résultats" \(septembre 2017\)](#) ; [La présentation de l'étude sur le site de la Drees, avec l'accès à des données complémentaires.](#)



POLITIQUE FAMILIALE

Allocations familiales

Le débat sur la fin des allocations familiales pour les ménages les plus aisés n'aura pas lieu dans le cadre du Budget 2018. Le gouvernement souhaite prendre le temps de la consultation. L'universalité marque un effort de la société vis-à-vis de la famille et le remettre en cause, pour une économie supposée de 440 millions d'économies par an, serait en effet renoncer à un socle de la politique familiale. Une mission d'information parlementaire sera créée qui devrait être confiée au député des Deux-Sèvres **Guillaume Chiche**, avec pour commande de passer en revue l'ensemble de la politique familiale. Le rapport est attendu pour décembre.

Le 12 octobre, Arte avait reçu pour un [débat sur le sujet \(replay en lien\)](#) **Jean-Thomas Lesueur**, délégué général du think tank libéral Thomas More, **Hélène Périvier**, économiste à l'OFCE et spécialiste des politiques familiales et **Claude Le Pen**, économiste de la santé.

Allocations logement



L'UNAF a rejoint le collectif [Vive l'APL](#) qui appelle à la mobilisation contre les économies envisagées "sur le dos des locataires". En signant cet appel, l'UNAF manifeste de nouveau ses inquiétudes sur l'avenir des aides personnelles au logement et de ses conséquences sur le taux d'effort des familles les plus modestes. La diminution de ces aides de 5 euros par mois pour l'ensemble des allocataires est effective depuis le 1er octobre 2017.

Un rassemblement est prévu à Strasbourg (place Kléber) le **17 octobre** à 14h30 ([voir sur le site de l'Udaf Bas-Rhin](#)) pour défendre le logement social. " L'Etat doit reprendre la main sur le financement du logement social en participant au fonds national des aides à la pierre ; il doit encadrer les loyers en luttant contre les inégalités ; il doit permettre aux bailleurs de financer l'entretien et la réhabilitation des logements tout en contribuant à l'effort de construction."

Réforme des impayés de loyer

La [circulaire CNAF du 27 septembre 2017](#) précise les principales modifications de la réforme des impayés en matière de procédure et de traitement par les Caf et met à votre disposition les supports réglementaires de référence (suivi législatifs AL et APL).

Une charte pour l'accueil des jeunes enfants

La CNAF diffuse le [cadre national pour l'accueil des jeunes enfants](#). Ce texte pose le socle de valeurs et de compétences des professionnels, qui doit être commun à tous les lieux d'accueil, tout en rappelant la nécessité de poursuivre le développement d'une offre en direction des enfants qui en sont encore éloignés : « Quel que soit le mode de vie de leur famille, quelles que soient leurs situations particulières, sociales, de santé ou de handicap, toutes et tous doivent pouvoir être accueillis ensemble ».

Fonds spécial

Le Journal Officiel du 6 octobre 2017 a publié la [répartition par UDAF du Fonds Spécial](#) accordé au titre de l'année 2017. Ce fonds leur permet d'exercer leurs missions institutionnelles telles que les définit la loi (Code de l'action sociale et des familles).



LOGEMENT

Aide à la pierre

L'Etat se désengage du financement de l'aide à la pierre, en n'apportant (projet de budget 2018) plus que 50 millions d'euros au Fnap ([fonds national des aides à la pierre](#)), contre 200 en 2017. Ce qui a entraîné la démission de son président, Emmanuel Couet, président de Rennes Métropole. Ce dernier considère que l'Etat rompt ainsi le pacte fondateur du Fnap par lequel son financement par l'Etat et les bailleurs sociaux doit être paritaire.

Expériences positives

Lors du congrès de l'USH à Strasbourg, du 26 au 28 septembre 2017, le prix "HLM, partenaires des âgés", catégorie "Adaptation de l'offre locative existante et développement d'une offre de logements répondant aux besoins liés au vieillissement", a été remis au Foyer rémois, pour le Clos des Carrelles à Mardeuil (Marne), un programme mixte composé de 20 logements pour personnes âgées, 6 familiaux et une salle commune dont l'animation est financée par la commune.

Habitat en région, la *Fédération nationale des Caisses d'épargne* et l'association *Finances et Pédagogie* ont conclu un partenariat en faveur de l'adaptation des logements sociaux aux besoins des personnes dépendantes, du microcrédit et de l'éducation financière des locataires. Ce dispositif s'adresse à un public particulièrement fragile, en difficulté budgétaire et en perte d'autonomie.

L'*Eurométropole de Strasbourg* (EMS) et l'*Areal* (Association régionale des organismes HLM d'Alsace) expérimentent un système de classement des demandes en logement social par une pondération (basée sur l'ancienneté, des critères socio-économiques, etc.) entre octobre et décembre 2017. Ce test vise notamment à "raccourcir progressivement le délai moyen d'attribution". L'EMS concentre environ 20.000 demandes de logements sociaux pour une moyenne de 4.800 attributions par an.

Loi Logement

Le ministre Jacques Mézard a indiqué le 5 octobre son intention de présenter le **projet de loi Logement en février 2018**. Des négociations sont en cours sur les aides à l'accession à la propriété hors des zones tendues. Il indique également avoir demandé à ses services "une étude précise pour savoir ce qui, dans la production supplémentaire de logements due à ces aides, relève d'une réelle réponse aux besoins ou d'effets d'aubaine". Vis-à-vis du secteur du logement social - vent debout contre l'Etat au congrès de Strasbourg, le ministre affirme n'avoir "jamais rompu le dialogue, mais ce secteur doit évoluer. Il compte plus de 700 organismes. Certains connaissent une excellente santé financière, d'autres de très grandes difficultés. Il y va de l'intérêt général que l'ensemble se restructure". En savoir plus : le [communiqué de presse du gouvernement en date du 27 septembre](#).

Pour la défense du logement social

Le mouvement HLM a reçu de nombreux soutiens pour défendre le logement social fragilisé :

Les entreprises du bâtiment : la Fédération Française du Bâtiment
Les élus locaux : l'"[appel des élus locaux pour le logement social](#)" ; le [communiqué](#) de l'Association des petites villes de France ; le [communiqué](#) de l'Assemblée des départements de France ; le [communiqué](#) de l'Association des maires de France ; la [position](#) de l'Assemblée des communautés et métropoles de France (intercommunalités) ; le [courrier](#) de France Urbaine à Jacques Mézard ; le [courrier](#) de Ville et Banlieue à Emmanuel Macron ;

Les syndicats : CGT, CFDT, FO, FSU, Solidaires
Les associations de locataires : CSF, CNL, AFOC, CLCV
Les associations du champ social : URIOPS, Fédération des Acteurs de la Solidarité,

Les associations familiales : l'UNAF et toutes les UDAF,

Retrouvez les interventions sur le sujet lors de **la journée des présidents et des directeurs du 14 octobre 2017** sur le [Twitter de l'UNAF](#).

[Bienveo.fr](#)

Bienveo.fr est un tout nouveau site destiné aux personnes qui recherchent un logement social - à la location ou à l'achat – un local commercial, un stationnement, un terrain... Il est alimenté par les organismes Hlm qui souhaitent mieux faire connaître leurs offres disponibles. Il a été créé par l'Union sociale pour l'habitat, la structure qui regroupe l'ensemble des bailleurs sociaux en France.

Lutte contre l'habitat indigne

En ville et à la campagne, chez les locataires et les propriétaires, dans les maisons bourgeoises et les immeubles en copropriété, l'habitat indigne se niche partout. L'Association des maires de France édite un guide d'une soixantaine de pages réalisé avec la [Dihal](#) (Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement) et l'Anil (Agence nationale pour l'information sur le logement). Pour en savoir plus : [lire l'article](#).

Le réseau Cler pour la transition énergétique, la Fondation Abbé-Pierre, France Nature Environnement et l'UFC-Que Choisir viennent de déposer un recours au Conseil d'Etat contre le décret du 9 mars 2017 relatif au logement décent qui, selon elles, "n'apporte aucune garantie d'amélioration dans le temps". [Lire le communiqué](#) de la Fondation Abbé Pierre.

En bref encore : Crédit d'impôts et prêts

Portes et fenêtres : La fin du crédit d'impôt pour fenêtres et portes a été repoussée de trois mois par les députés en commission. La réduction du crédit n'interviendra finalement qu'au 1er janvier et sa suppression le 30 juin. La baisse progressive du crédit d'impôt "permettra d'éviter un trop fort ralentissement des travaux de rénovation énergétique de logements" et aux entreprises concernées de "se préparer". La justification du gouvernement est que le changement de portes, fenêtres et volets ne présente pas un bon "rapport coût-bénéfice" et a donné lieu à des effets d'aubaine."

Adaptation du logement aux personnes âgées : Une proposition de loi sur la transférabilité du crédit d'impôt a été déposée par Daniel Fasquelle, député (LR) du Pas-de-Calais. Celle-ci prévoit notamment que "le crédit d'impôt ouvert à la personne âgée ou handicapée (soit) transférable à ses descendants et collatéraux privilégiés et ordinaires qui acquittent les dépenses". Pour en savoir plus : [Le texte de la proposition de loi, sur le site de l'Assemblée nationale.](#) ; [L'article 200 quater A du Code général des impôts, dans sa rédaction actuelle.](#)

Le prêt à taux zéro (PTZ) dans le neuf sera finalement maintenu dans les zones B2 et C - autrement dit les territoires les moins tendus en matière de logement - en 2018 et 2019. Le montant de l'aide publique sera toutefois revu à la baisse.

Politique de la ville

Lundi 16 octobre, deux associations d'élus, *Ville et Banlieue* et *Villes de France*, ont organisé avec le mouvement *Bleu Blanc Zèbre* des [Etats généraux de la politique de la ville](#), à la veille de rencontrer Jacques Mézard. Elles appellent le gouvernement à engager des mesures d'urgence pour que les territoires les plus « durs » deviennent des territoires « gagnants ». Il faut une ambition nationale pour qu'essaiment des solutions avec des résultats mesurables sur les cinq principaux indicateurs que sont : le décrochage, la délinquance, le chômage, la santé, la précarité (avec une attention particulière pour les femmes isolées). Pour aller plus loin : [Le dossier des 40 ans de la politique de la ville sur le site du CGET.](#)

SOLIDARITES

Le Journal Officiel du 3 octobre publie [l'arrêté du 4 septembre 2017](#) relatif au seuil déclenchant le dispositif de modulation du forfait global dépendance des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes

Par ailleurs, l'exécutif ouvre la "discussion" avec les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) en vue d'une baisse des prix de journée pour la minorité de résidents retraités qui ne paient pas la taxe d'habitation, afin de compenser les effets de la hausse de la CSG en 2018. Environ "10 à 15%" des résidents de maison de retraite seraient concernés. Parmi les résidents de maison de retraites, "60% ne seront pas affectés" par la hausse de la CSG, selon le gouvernement.

Aide au répit... pour les agriculteurs

L'aide au répit de la MSA est un dispositif social spécifique aux agriculteurs, mis en place en octobre 2016 pour "permettre aux agriculteurs se trouvant en situation d'épuisement professionnel de pouvoir faire une pause pour se ressourcer et prendre soin d'eux et de leurs proches". Le déploiement de l'aide au répit, qui a débuté en février 2017 dans les 35 caisses de MSA, et vise un total de 4.000 agriculteurs avant la fin de cette année. Lire : [Le dossier de la conférence de presse de rentrée de la CCMSA, le 10 octobre 2017.](#)



SANTE

La France des déserts médicaux

" De vastes pans de la France sont en voie de désertification", selon le géographe de la santé Emmanuel Vigneron, alors que parallèlement, l'offre de soins dans les métropoles « se renforce et se densifie ». En savoir plus : [cet article du Monde](#). Le gouvernement vient de lancer un plan pour "renforcer l'accès territorial aux soins". [Dossier de presse](#).

Les inégalités dans l'accès aux soins

La Cour des comptes a publié son volumineux (729 pages) rapport sur l'application des lois de financement de la Sécurité sociale. Outre une analyse détaillée de la situation financière des différentes branches du régime général, les magistrats pointent notamment les difficultés d'accès aux soins. Elle ne se cantonne cependant pas aux observations habituelles sur les déserts médicaux et les dispositifs qui tentent d'y remédier. Elle explique en effet qu'"aux disparités territoriales croissantes s'ajoutent les obstacles financiers liés aux dépassements d'honoraires, plus répandus et en hausse substantielle". En téléchargement : [Le rapport 2017 de la Cour des comptes sur la sécurité sociale \(voir pages 213 à 297\)](#). ; [La synthèse du rapport de la Cour des comptes \(84 pages...\)](#). ; [Le communiqué de la Cour des comptes du 20 septembre 2017](#).

Rencontre-débat : [Discriminations dans le champ de la santé](#) : Prévenir et agir pour une réelle égalité d'accès aux droits et soins

Le 17 octobre 2017 de 18h à 20h, La Fabrique de Théâtre, 10 rue du Hohwald, à Strasbourg.
En présence de **Vanessa PIDERI**, Chargée de mission santé au sein du Défenseur des Droits
Organisée par l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV) et Migrations Santé Alsace, dans le cadre des Semaines de l'Égalité de la Ville de Strasbourg.

L'ORIV et Migrations Santé Alsace viennent de publier les actes du colloque « **Discriminations dans le champ de la santé : comprendre, prévenir, agir pour plus d'égalité** » qui a eu lieu le 20 janvier dernier à Strasbourg. [Ici en téléchargement](#).

Nutrition santé

Le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) sur l'évaluation du programme national nutrition santé (PNNS) est particulièrement sévère. Portant à la fois sur les PNNS 2011-2015 et 2016 (PNNS 3), mais aussi sur le plan Obésité 2010-2013, le rapport de l'Igas, rendu public le 3 octobre, conclut que "la reconduction du plan en l'état n'est pas souhaitable : sa logique d'ensemble a démontré ses limites, voire ses effets contreproductifs. Elle doit donc être profondément transformée". Pour en savoir plus : [Le rapport de l'Igas sur l'évaluation du PNNS](#); [Le site du PNNS](#) ; [Le site grand public du PNNS "mangerbouger.fr"](#) ; [Le site du Réseau de villes actives du PNNS](#).

Psychiatrie : le nombre d'hospitalisations sans consentement en augmentation

Entre 2012 et 2015, le nombre de personnes internées en psychiatrie sans consentement a enregistré une hausse de 15% en France. Le 19 septembre, [l'émission «Les Pieds sur terre» \(France Culture\)](#) diffusait deux témoignages édifiants de personnes en bonne santé mentale qui ont été internées de force.

Selon une [étude publiée en février 2017 dans la revue Questions d'économie de la Santé](#), plus de 92.000 personnes ont été hospitalisées au moins une fois sans leur accord en psychiatrie en 2015 en France.

PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS

La loi du 5 mars 2007 a constitué une grande avancée pour les personnes vulnérables, mais également pour les professionnels. Après 10 ans de mise en oeuvre de ce dispositif, les [Assises nationales de la protection juridique des majeurs](#) sont organisées à Paris les 7 et 8 novembre prochains. Il sera possible de les suivre et de participer aux échanges depuis notre région, près de Metz, à l'initiative de l'UDAF de la Moselle. Information et inscriptions : msallerin@udaf57.fr



Violences faites aux femmes

L'Université de Strasbourg organise les 17 et 18 novembre 2017 le colloque "Corps, genre et vulnérabilité. Les femmes et les violences conjugales". Ce colloque est organisé en partenariat notamment avec l'UNAF. Renseignements et inscription : www.femmes-et-violences-conjugales.fr

La Ville de Strasbourg organise le colloque "Violences faites aux femmes : comprendre et s'engager" le 21 novembre prochain, en préambule à la "Journée Internationale pour l'élimination des violences contre les femmes" du 25 novembre. [Programme en lien sur le site de la Ville.](#)

TRANSPORT

Transports scolaires



Depuis le 1er janvier 2017, la Région gère l'organisation des transports scolaires et interurbains jusque-là confiée aux départements. Elle s'est engagée à maintenir jusqu'en 2018 le statu quo avant de proposer une politique à l'échelle du Grand Est. La Meurthe-et-Moselle est aujourd'hui le seul département du Grand Est à pratiquer la gratuité des transports scolaires intégralement. [Une pétition a été lancée](#) pour des transports scolaires gratuits pour tous et partout dans le Grand Est.

EDUCATION



Ensemble pour un pays de lecteurs

Le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Culture, ont lancé le 12 octobre "Ensemble pour un pays de lecteurs", campagne de mobilisation pluriannuelle en faveur du livre et de la lecture pour susciter l'envie de lire chez les enfants et les jeunes. Lien : [le dossier de presse.](#)

Rythmes scolaires

Une [tribune](#) parue dans Le Figaro du 10 octobre et cosignée par plusieurs personnalités du monde de l'éducation interpelle les maires qui ont décidé le retour à la semaine de 4 jours. Quelques jours auparavant, sept maires de l'agglomération de Grenoble avaient adressé un [courrier](#) pour poursuivre le travail engagé avec conviction sur la semaine de 4,5 jours et développer des "projets éducatifs et pédagogiques innovants et adaptés, notamment dans les secteurs prioritaires".

Restauration scolaire et cadre de vie dans les établissements

Les inégalités restent importantes en matière de restauration, notamment du fait de politiques tarifaires des collectivités peu favorables aux familles les plus défavorisées. Le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) a publié le 3 octobre 2017 un ensemble de [travaux sur le cadre de vie des élèves](#), à la suite d'une enquête qui a touché 869 établissements du second degré. 55% d'entre eux n'appliquent pas de grille tarifaire liée aux revenus des familles. Si en moyenne 29% des collégiens ne mangent pas à la cantine, cette part est de 59% en éducation prioritaire et même de 75% en REP+. Les élèves issus de familles défavorisées sont "deux fois plus nombreux (40% d'entre eux) à ne pas manger à la cantine que les élèves issus de familles favorisées (22%) et très favorisées (17%)".

CONSOMMATION

Etats généraux de l'alimentation

Les associations familiales (UNAF, Familles Rurales) soutiennent les mesures proposées dans les États Généraux visant à rééquilibrer le rapport de force entre les agriculteurs et les distributeurs, avec la possibilité pour les organisations de producteurs de participer à la négociation commerciale, la prise en compte du prix de revient agricole dans les contrats ou encore le renforcement de la notion de prix abusivement bas. Mais elles rappellent leur opposition quant à l'éventuel relèvement du seuil de revente à perte pour les commerçants dont les consommateurs feraient les frais. Lire la [lettre ouverte au Président de la République](#).

Cyber sécurité

Le *Mois européen de la cybersécurité* est un évènement de sensibilisation à la sécurité du numérique organisé à l'initiative de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information. Durant tout le mois d'octobre 2017, de nombreux acteurs publics et associatifs se mobilisent en France et en Europe pour sensibiliser professionnels, particuliers et étudiants aux enjeux de la sécurité du numérique (état des menaces, bonnes pratiques, formations, etc.). Avec l'appui de l'Institut national de la consommation, Bercy a élaboré un [mémento sur la cybersécurité](#) dédié au grand public, aux consommateurs.



Renouvellement des CESER

La circulaire était très attendue par les acteurs de la société civile, dont les associations familiales. Les Préfets de région viennent de recevoir les instructions ministérielles en vue du renouvellement des CESER au 1^{er} janvier 2018. En lien la [circulaire du 27 septembre 2017](#).

A très bientôt pour une nouvelle édition !